



DECLARATION ECRITE TEMOIN (art. 961 Code Judiciaire)

Notre référence:

- 1. Où trouviez-vous au moment de l'accident?
2. Quelle était la visibilité générale sur le lieu de l'accident?
3. L'éclairage public était-il allumé?
4. Les véhicules roulaient-ils avec leurs phares allumés?
5. Quelles étaient les conditions atmosphériques : SEC HUMIDE PLUIE NEIGE VERGLAS BROUILLARD ?
6. Avez-vous vu l'accident se produire?

Compte rendu témoin:

.....
.....
.....
.....
.....

Schéma:

La présente déclaration n'est que le compte rendu de ma propre perception. La déclaration peut être utilisée pour un règlement extrajudiciaire. Elle peut aussi être soumise au tribunal. Je suis conscient qu'en cas de fausse déclaration, je m'expose à des poursuites judiciaires.

Degré de parenté ou d'affinité avec la partie concernée : AUCUN ou ..... degré de subordination (par ex. employé) ou de collaboration avec la partie concernée : AUCUN ou .....

Je joins une photocopie de ma carte d'identité : OUI - NON, mais j'accepte d'en envoyer une par la suite lorsqu'on me le demandera dans la cadre d'une procédure judiciaire (\*).

Nom : ..... Prénoms : ..... Profession : ..... Date de naissance : ..... Lieu de naissance : ..... Domicile : .....

Faite le : ..... Signature :

(\* ) En envoyant une photocopie de votre carte d'identité, vous pouvez éviter d'être cité personnellement à comparaître par le greffe du tribunal pour une audition des témoins.